

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Publication annuelle des données sur le suicide **Légère diminution des taux de suicide et hausse des hospitalisations pour tentative de suicide**

Québec, le 3 février 2020 – À l’occasion de la 30^e Semaine de prévention du suicide, l’Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) présente les données les plus récentes sur la mortalité par suicide au Québec, en collaboration avec l’Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et le Bureau du Coroner. Selon les données provisoires pour l’année 2017, le taux de suicide est encore légèrement en diminution au Québec. Cette diminution s’observe principalement chez les hommes, alors que le taux de suicide est stable chez les femmes. C’est un total de 1045 personnes qui se sont enlevé la vie au Québec, dont 75 % sont des hommes. En revanche, les taux d’hospitalisation pour tentative de suicide sont en hausse.

Pour la première fois, l’INSPQ rend public le nombre d’hospitalisations pour tentative de suicide au Québec de 2007 à 2018. Contrairement aux tendances à la baisse en ce qui concerne les taux de suicide, les taux d’hospitalisation pour tentative de suicide sont en hausse. Près de 3900 personnes ont été hospitalisées pour une tentative de suicide en 2018. Notons que ce portrait est partiel, car les tentatives ne requérant aucune hospitalisation n’ont pas été comptabilisées.

Les adolescentes plus touchées

« La hausse des hospitalisations pour tentative de suicide la plus marquée s’observe chez les adolescentes de 15 à 19 ans, constate **Pascale Lévesque**, épidémiologiste à l’INSPQ. Les changements dans les procédures de codification au sein des hôpitaux et les divers facteurs influençant la décision d’admettre un patient à l’hôpital sont des hypothèses qui pourraient expliquer cette hausse. Il est également possible que les tentatives de suicide soient également en hausse au Québec surtout chez les adolescents et que cette hausse ait contribué à augmenter le taux d’hospitalisation. Des travaux supplémentaires doivent être réalisés pour améliorer notre compréhension de cette hausse ».

L’importance d’assurer un suivi étroit après une tentative de suicide

« Bien que les taux de suicide soient encore trop élevés, la tendance à la baisse doit nous encourager à poursuivre nos efforts de prévention », commente **Jérôme Gaudreault**, directeur général de l’AQPS. Pour améliorer la prévention, il faut se soucier de l’ensemble des comportements suicidaires. Les données sur la hausse du taux d’hospitalisation pour tentative de suicide doivent donc attirer notre attention. Il est connu qu’une personne qui a fait une tentative de suicide non complétée est davantage à risque d’un passage à l’acte par la suite. Qu’elle soit hospitalisée ou non à la suite d’une tentative, nous avons la responsabilité collective de resserrer le filet humain autour d’elle. Une personne gravement accidentée de la route quitte l’hôpital avec un plan de traitement rapide

et soutenu. Une personne blessée pour tentative de suicide devrait bénéficier du même type de soutien, mais psychologique. N'attendons plus de renforcer les services dans la communauté comme l'hébergement de crise, le suivi étroit et l'accès à la psychothérapie notamment. Ils ne sont pas offerts de façon égale à tous les Québécois ».

« Pour mieux prévenir le suicide, il importe de développer les connaissances de toutes les facettes du sujet et de mieux comprendre la détresse de ceux qui s'enlèvent la vie ou qui sont à risque de le faire, souligne **M^e Pascale Descary**, coroner en chef. La prévention du suicide est au cœur de nos préoccupations et c'est pourquoi le Bureau du coroner tient à épauler la multiplicité des efforts qui aboutiront, nous l'espérons, à sauver des vies, toujours plus de vies ».

À propos de la Semaine de prévention du suicide

Initiée par l'AQPS, la Semaine de prévention du suicide est soulignée partout au Québec par de nombreux citoyens et organisations. L'événement se tient du 2 au 8 février 2020 et a pour but de sensibiliser et de mobiliser les Québécois à cette importante problématique et aux moyens de la prévenir. La Commission de la santé mentale du Canada, Québecor, le Réseau communautaire de santé et de services sociaux et Lundbeck sont les partenaires majeurs nationaux de cette 30^e édition. www.aqps.info.

Besoin d'aide pour vous ou un proche?

1 866 APPELLE (277-3553). Disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

www.commentparlerdusuicide.com

- 30 -

Sources : Catherine Rioux, coordonnatrice des communications, AQPS
Cellulaire : 581 888-2199
Téléphone : crioux@aqps.info

Ligne médias de l'INSPQ : 514 864-5185

Renseignements : Malika Paradis
Cellulaire : 418 933-2593
Courriel : mparadis@tactconseil.ca

Pour consulter le rapport : www.inspq.qc.ca/publications/2642

Pour consulter l'infographie : www.aqps.info

Vidéos de la campagne « Parler du suicide sauve des vies » :

<http://commentparlerdusuicide.com/semaine-de-prevention-du-suicide/>